



Signature de la convention collective des brigadiers

Châteauguay, le 14 avril 2025 – La Ville de Châteauguay est fière d'annoncer la signature de la nouvelle convention collective des brigadiers. Signée par les deux parties le lundi 7 avril 2025, l'entente, d'une durée de 5 ans, couvre la période du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2028. Elle prévoit des augmentations salariales totales de 13,5 % pour les brigadiers et brigadières, membres de la section locale 4888 – Brigadiers scolaires du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP).

Parmi les principales clauses négociées, on note la bonification de la banque de congés maladie ou d'obligations familiales, les modifications aux règles d'attributions de traverses vacantes (poste auquel l'employé est affecté), la hausse du régime de vacances, l'ajustement de l'allocation vestimentaire et la conversion de deux traverses par jour en trois traverses de plus courte durée.

« La collaboration entre la Ville de Châteauguay, le comité de négociation et le syndicat des brigadières et brigadiers a permis d'aboutir à une entente satisfaisante pour l'ensemble des parties. Nous nous réjouissons de ce dénouement. »

- Suzanne Dutilly, présidente du SCFP, section locale 4888

« La signature de cette convention collective témoigne de notre volonté commune de reconnaître le travail essentiel des brigadiers et brigadières scolaires. Grâce à cette entente, nous renforçons nos liens avec le personnel, tout en assurant un service sécuritaire et de qualité pour les enfants de notre communauté. »

- Caroline Dumouchel, directrice générale adjointe et directrice des ressources humaines

« Les membres du conseil municipal et moi-même sommes très heureux de la conclusion de cette entente. Elle reflète notre volonté d'offrir aux brigadiers et brigadières des conditions de travail justes et respectueuses, à la hauteur de leur engagement envers la communauté. »

- Éric Allard, Maire de Châteauguay

Les brigadiers et brigadières ont été invités à se prononcer sur une entente de principe lors d'une assemblée générale, le 29 janvier dernier. Celle-ci a reçu l'appui de 100 % de ses membres, menant à son adoption lors de la séance du conseil municipal du 17 mars 2025.

- 30 -



Vignette photo :

Derrière : Caroline La Rocque, conseillère en ressources humaines; Marie-Ève Girard, responsable du module 9-1-1 et des brigadiers scolaires; Marie-Claude Lessard, conseillère syndicale SCFP; Linda Moreau, brigadière.

Devant : Me Karl Sacha Langlois, directeur général; Éric Allard, maire de Châteauguay; Suzanne Dutilly, Présidente du SCFP, section locale 4888.